

**SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION  
EN EAU POTABLE DE LA REGION DE TOURNAN**

**BP70024 - 77221 TOURNAN CEDEX**

**E-mail : caupotable.regiontournan1@orange.fr**

**☎ 01.64.07.31.04**

**Fax 01.64.07.86.33**

**MAIRIE de TOURNAN**

**24 MAI 2017**

N° M35

**POUR AFFICHAGE**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
COMITE SYNDICAL du 11 mai 2017**

Etaients présents :

Monsieur Guy USSEGLIO-VIRETTA, Président ; Monsieur Denis RENAUDET, délégué titulaire de Gretz-Armainvilliers ; Madame Marie-Paule DEVAUCHELLE, déléguée suppléant de Gretz-Armainvilliers ; Madame Dominique PORTE, déléguée suppléant de Gretz-Armainvilliers ; Monsieur Gérard BAILLY, délégué titulaire de Liverdy-en-Brie – 2<sup>ème</sup> Vice-Président ; Monsieur Claude CHATAIN, délégué titulaire de Liverdy-en-Brie ; Monsieur Patrick BONNIN, délégué titulaire de Presles-en-Brie – 1<sup>er</sup> Vice-Président ; Madame Florence BONNY, déléguée titulaire de Presles-en-Brie ; Monsieur Pascal FOLLIOU, délégué titulaire de Tournan-en-Brie ; Monsieur Alain SONTOT, délégué suppléant de Tournan-en-Brie ; Monsieur Yves DUBENT, délégué titulaire de Châtres ; Monsieur Patrick ROSSILLI, délégué titulaire de Fontenay-Trésigny – 3<sup>ème</sup> Vice-Président ; Monsieur Maurice BLANCHARD, délégué titulaire de Rozay-en-Brie ; Monsieur Patrick PERCIK, délégué suppléant de Rozay-en-Brie ; Monsieur Michel PRUDON, délégué titulaire de Courpalay ; Madame Chantal MERCIER, déléguée suppléant de Courpalay ; Madame Chrystelle MEUNIER, déléguée titulaire de Quiers ; Monsieur René MARAND, délégué titulaire d'Aubepierre-Ozouer le Repos ; Madame Corinne PERROTEAU, déléguée titulaire de Mortcerf ; Monsieur Elie STEVANCE, délégué suppléant de Courtomer ; Monsieur Pascal SEINGIER, délégué titulaire de Lumigny-Nesles-Ormeaux ; Monsieur Bernard GRAZIUSO, délégué titulaire de Hautefeuille ; Monsieur Marc CUYPERS, délégué titulaire du SIAEP de la Houssaye en Brie – 4<sup>ème</sup> Vice-Président

***Formant la majorité des membres en exercice.***

Etaients invités :

Monsieur Jean-Marc CHANUSSOT, CC Brie des Rivières et Châteaux (absent) ; Monsieur Armand LANG, Président de la Société de Conseils LEXFIS

Absents excusés :

Monsieur Laurent GAUTIER, délégué suppléant de Tournan-en-Brie ; Monsieur Joël CHAUVIN, délégué suppléant de Hautefeuille

**Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 18h25.**

**Point 1 – CR DU 15/03/2017**

Le compte rendu du Comité Syndical du 15 mars 2017, ne faisant l'objet d'aucune remarque, il est approuvé à l'unanimité.

## **Point 2 – EMPRUNT BANQUE POSTALE REFINANCEMENT PRET RELAIS TRAVAUX BRIE CENTRALE Lot 2**

L'emprunt d'un montant de 825 000.00 euros sur une durée de 10 ans avec un taux fixe de 2.43% est voté à l'unanimité et le Président est autorisé par le Comité Syndical réuni à signer le contrat de prêt et à intervenir auprès de la Banque Postale pour l'ensemble des documents s'y rapportant. Le déblocage des fonds devrait avoir lieu le 19 mai 2017.

## **Point 3 : INFORMATION SUBVENTION AGENCE DE L'EAU**

Monsieur Armand LANG, Sté LEXFIS, en charge de ce dossier pour le SMIAEP fait un état de la situation et confirme à l'assemblée qu'il restait à percevoir la somme de 123 000.00 euros sur le lot 1 des travaux Brie Centrale et que la somme finale allouée par l'Agence de l'Eau s'élève à 95 468.00 euros. Au regard de l'ensemble des subventions perçues, on constate que c'est une opération qui a été financée à hauteur de 75% par les subventions.

## **Point 4 – ADHESION CC BRIE DES RIVERES ET CHATEAUX**

Au regard de texte et après vérification juridique par M. LANG, Sté LEXFIS, ayant un rôle de Conseil auprès du SMIAEP, il s'avère que la nature juridique de notre Syndicat n'a pas lieu d'évoluer. La représentation de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux au regard des textes se faisant de droit. De ce fait, la Commune de Courquetaine anciennement représentée par la Communauté de Communes des Gués de l'Yerres, la Commune de Chaumes en Brie, et le Syndicat de Beauvoir Argentières ayant intégrés cette Communauté de Communes sont représentés de droit dans notre Syndicat.

## **Point 5 – Questions diverses**

Aucune question reçue.

Tous les points de l'ordre du jour étant épuisés, le Président clôture la séance à 18h50.